



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

filière administrative

Question écrite n° 71488

Texte de la question

M. Jacques Barrot appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'inquiétude des adjoints administratifs principaux de seconde classe et de première classe qui estiment qu'ils n'arrivent pas assez vite à l'avancement de grades auxquels ils pourraient prétendre d'après les décrets n°s 90-713 et 98-1156. Il lui demande ce qu'il pense faire pour faciliter l'accession des adjoints administratifs principaux de seconde classe et de première classe aux grades supérieurs.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Barrot](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71488

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 janvier 2002, page 23